

**ÉCONOMIE  
RÉGIONALE**

# L'aménagement de la Bretagne

L'implantation d'une nouvelle usine Citroën à six kilomètres de Rennes s'inscrit dans le plan de décentralisation et d'aménagement du territoire amorcé depuis 1955 sur l'initiative du C.E.L.I.B. (Comité d'Etudes et de Liaisons des Intérêts Bretons) présidé par René Pleven.

Cette réalisation en voie d'achèvement va permettre de créer 6.000 emplois nouveaux d'ici 1965. C'est dire qu'elle n'est pas sans poser de multiples problèmes.

Plutôt que de s'opposer « a priori » aux expériences en cours, P. Bourges cherche les voies d'une planification régionale effectuée démocratiquement par les masses populaires. Cette voie, elle passe par la formation, à l'échelon régional, du Front Socialiste que préconise notre parti. Il faut unir et faire agir tous ceux qui sont concernés par ces problèmes vitaux : élus dynamiques, responsables syndicaux ouvriers et paysans, animateurs de mouvements de jeunesse, etc..

Après l'étude que nous avons publiée sur l'aménagement du Bas-Rhône - Languedoc, nous versons une nouvelle pièce au dossier de l'aménagement régional (1). Puisse-t-elle susciter de nombreuses réflexions de la part de nos lecteurs.

QUAND on pense à la Bretagne, en général, on pense : « Mer, navigation, tourisme, primeurs », ou bien encore, pauvreté agricole, retard social et humain ». Si cette division traditionnelle de géographie élémentaire (opposition « Armor-Argoat ») correspond effectivement à une réalité, cette réalité n'est pas aussi tranchée, ni horizontalement (répartition de la richesse des terres), ni verticalement (répartition des activités et des cultures).

La richesse, le dynamisme d'une région, tiennent à plusieurs facteurs au regard desquels la Bretagne se trouve, souvent, sérieusement handicapée.

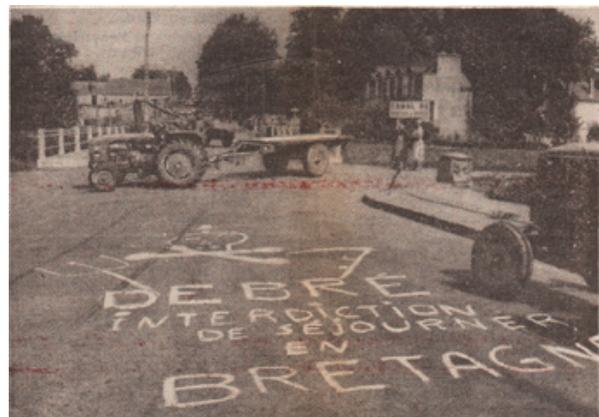
Les matières premières exploitables y sont rares, les sources d'énergies peu développées. Les capitaux ont toujours eu tendance à fuir une région éloignée du Centre parisien. L'émigration constante des cadres et des éléments les plus dynamiques de la population a créé une psychose d'abandon ou de résignation qui fait souvent juger l'état présent comme impossible à améliorer.

Par contre, on constate que si les réserves énergé-

tiques n'ont pas été jusque présent exploitées sérieusement, elles ne sont pas négligeables et leur exploitation rentable (n'en déplaise à l'E.D.F.). Le projet d'usine Marée Motrice, qui commence à voir le jour, ne sera, nous l'espérons, qu'un premier pas.

La population demeure, malgré quelques points faibles — dans les Côtes-du-Nord en particulier — en expansion constante, tandis que son état sanitaire tend à s'améliorer, au fur et à mesure que l'alcoolisme et la tuberculose régressent.

Si, dans le sens Nord-Sud, les voies de communications sont médiocres, elles sont bien meilleures dans le sens Est-Ouest. Leur convergence vers Rennes fait de cette ville la plaque tournante de la Bretagne.



Juin 1961 : la colère des paysans bretons.. (A.D.P.)

Les entreprises publiques ou semi-publiques (arsenaux Brest-Lorient-Rennes ; ateliers S.N.C.F. de Rennes) occupent une place primordiale dans l'activité industrielle des grandes villes bretonnes.

L'agriculture — pauvre ou riche suivant l'épaisseur de la terre qui la supporte, la météorologie ou la fluctuation des cours — exige une révolution foncière et technique ainsi qu'une organisation rationnelle du marché.

Les jeunes, pour peu qu'ils réfléchissent, ne demanderaient qu'à vivre sur place, à condition d'y être encouragés par une réforme profonde des structures tant économiques que politiques.

Telles sont les principales données du problème. Bien sûr, tout n'est pas aussi tranché, tout n'est pas aussi favorable à une éventuelle et rapide évolution et il convient de toujours compter avec des situations

locales non évoluées, un fond de population rurale attaché aux valeurs féodales de chrétienté avec des îlots socialistes d'opposition parfois sectaires.

## *Deux conceptions possibles, des rivalités multiples*

**Deux conceptions différentes de l'expansion :** — Industrialiser les centres urbains ou aménager les campagnes — sont possibles.

Le programme d'expansion économique de la Bretagne, élaboré en 1955 par le CELIB, prévoyait, d'une part, un certain nombre d'installations nouvelles dans des centres industriels à aménager ; d'autre part, une série de mesures tendant à améliorer la production agricole, mais sans trancher véritablement le problème des priorités. En réalité, actuellement, deux tendances s'affrontent.

- Pour les uns, l'aménagement de la Bretagne est d'abord industriel ; il se fera dans les trois centres déjà importants de Rennes, Brest et Lorient. C'est la position officielle du Gouvernement et du Haut-Patronat, celle que M. Jeanneney définissait, le 10 mars 1961, à Rennes, en ces termes :

« ... Il n'est pas de grand développement d'une province sans le développement de la capitale de cette province. La prospérité de Rennes fournira la prospérité à la Bretagne. D'autre part la prospérité industrielle de la Bretagne est la condition de la prospérité agricole, ceci est une leçon de maintes expériences étrangères. »

C'est cette position qui voit un commencement de réalisation.

- Pour les autres, si l'expansion régionale doit prévoir l'équipement des centres (moins grands et plus nombreux que dans la thèse officielle), elle doit, avant tout, se faire au niveau des « pays » (arrondissements), voire des cantons, et avoir pour fondement une réorganisation complète de l'agriculture et des structures locales.

La position de certains hommes politiques en vue et de certains groupements entre ces deux tendances est encore assez mal définie. De nombreuses rivalités influent, en effet, sur le comportement des jeunes forces montantes (gauche M.R.P., Jeunes Agriculteurs, Action travailliste, syndicats ouvriers) qui, cependant, penchent plus vers la deuxième tendance, plus humaine parce que tenant mieux compte des réalités de départ, et les gens en place (Conseils généraux, Chambre d'agriculture et de commerce) qui craignent de voir des jeunes militants les supplanter localement, grâce à l'action des comités locaux d'expansion, optent pour la première formule : l'expansion décidée d'en haut, concentrée sur les grands centres, sans modification aucune des structures rurales, ce qui permet d'envisager le maintien du statu-quo politique. La tension traditionnelle Capitalisme-Socialisme demeure pour l'instant sous-

jacente, et l'action des partis, politiques, du M.R.P. en particulier, est en ce domaine très pragmatique, très liée aux rapports de force locaux.



(A.D.P.)

*Les Chantiers de Penhoët.*

## *Assurer une expansion équilibrée*

**L'expansion rennaise** s'inscrit logiquement dans le contexte breton, à la croisée des thèmes centralistes ou non, dans le champ-clos des rivalités économiques et politiques.

La municipalité de Rennes où se sont longtemps affrontés droite traditionnelle, Centre (MRP) et Gauche (S.F.I.O.) a découvert depuis 1953 la vocation de Rennes en tant que capitale régionale. Maire depuis cette époque, M. Henri Fréville est géographe de profession. De 1953 à 1959, la coalition M.R.P.-S.F.I.O. a permis de jeter les bases d'une politique d'expansion relativement modeste où l'industrialisation n'était pas encore conçue à une vaste échelle, mais tendait simplement à ralentir le mouvement d'émigration.

L'idée première de l'implantation de Citroën correspondait à ce désir d'expansion aisément équilibrée et modérée. Aux 6.000 emplois Citroën, venaient s'ajouter ceux créés par l'installation sur place d'industries-satellites. C'était 10 à 15.000 emplois nouveaux dont au départ, la municipalité de Rennes envisageait la création. Mais, à y regarder de près, ce

chiffre d'emplois à créer était très loin de couvrir les besoins régionaux.

Actuellement, la situation démographique de la Bretagne, du pays Gallo en particulier, est toujours florissante, mais, l'encombrement du marché du travail — et il le sera encore plus dans cinq ou dix ans — incite les jeunes à quitter une région qui ne peut les nourrir ou les nourrit mal. 50 % des hommes rentrant du service militaire quittent leur commune d'origine dans l'année qui suit leur démobilisation et les filles, sentant peser sur elles la menace du célibat, suivent le mouvement (quand elles ne le précèdent pas) dans une proportion peut-être plus élevée. D'autre part, l'avancement des travaux de remembrement contraindra à une reconversion complète de 40 % environ de la population rurale actuelle.



(A.D.P.)

*Une terre pauvre, des paysages désolés... Abandon ou résignation ?*

C'est ainsi que le petit centre industriel de Redon, situé à 66 kms au sud de Rennes, dans un secteur agricole pauvre, évalué à 5.000 le nombre des postes de travail d'industrie à créer dans les dix années à venir pour absorber la poussée démographique et les répercussions du remembrement dans les trois cantons qui le joignent (35.000 habitants environ). Cette situation n'est pas spéciale à ce seul petit centre.

On comprend donc aisément devant l'immensité des besoins que, pour maintenir l'expansion rennaise à un

taux modéré, il eût fallu mener à bien simultanément une expansion de même importance dans plusieurs autres centres ( Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Redon, Loudéac, Pontivy, Saint-Malo, Fougères).

Mais, par manque de coordination et parce que l'expansion économique française (ou la décentralisation) se fait à partir de Paris et n'atteint que progressivement les régions les plus éloignées, l'expansion rennaise a bientôt fait figure de prototype un peu trop solitaire.

### *Ombres et lumières de l'expérience rennaise*

Depuis 1959, la municipalité rennaise étant devenue quasiment M.R.P. homogène, l'évidence de la place à prendre s'est imposée à certains, les ambitions se sont affirmées. Les premières réalisations en appellent ou en provoquent d'autres. Attirer à Rennes les Bretons (en particulier ceux d'Ille-et-Vilaine, qui, chaque année, émigrent vers Paris) correspond à un besoin évident que seule la création d'usines nouvelles peut satisfaire. Ce qui implique de prévoir de nouvelles zones industrielles (les zones actuelles seront vite saturées) et la construction d'ensembles urbains très importants. Ainsi, pour répondre aux besoins en logements de la nouvelle population, la municipalité et l'Office Départemental d'H.L.M. envisagent la construction d'ici 1975 de 32.800 logements, qui correspondent à la création d'environ 40.000 nouveaux postes de travail. :

Mais là naissent les premiers conflits. La Société Citroën — dont l'attitude patronale est loin d'être sociale — serait désireuse que ses ouvriers n'habitent pas dans des grandes cités — où ils risquent d'échapper à la mauvaise « climatisation » de l'usine — mais essaient dans un rayon de 20 kms autour de Rennes (2).

Ce désir rencontre la préférence du Rennais moyen pour la petite maison avec jardin dans un cadre semi-campagnard, alors que la municipalité (qui ne peut supporter la charge d'une voirie trop coûteuse) envisage, elle, la création immédiate de deux Z.U.P. de 6.000 logements, chacune avec possibilité d'extension et conçues à 80 % en grands collectifs.

Les choix urbanistiques de la ville ne concordent donc pas avec les désirs des usagers et ceux de l'industrie-pilote. Ils sont dictés, sans doute, par un légitime souci d'économie, par une volonté de prestige « grands-ensembles », mais aussi par le désir très profond chez certains édiles de compenser l'influence hautement capitaliste de Citroën par un encadrement socio-culturel de la population des nouveaux ensembles d'abord et de la ville, en général, ensuite.

C'est à ce désir que correspondent la création de l'Office socio-culturel de la ville de Rennes (lancé

cette année par la municipalité et la Caisse d'A.F.), les expériences de Maison des Jeunes et de la Culture actuellement en cours, les trois foyers de jeunes travailleurs qui fonctionnent depuis vingt ans, efforts patronnés ou encouragés par la ville.

Au seuil du saut dans l'inconnu que représente cette croissance soudaine du Centre Régional, tout le monde hésite.

Le Conseil Général est très, inquiet de l'évolution sociologique qu'un tel développement ne saurait qu'entraîner et qui ne peut que modifier une majorité pour laquelle le M.R.P. fait figure d'opposition de gauche ! Il freine toutes les réalisations sociales qu'il serait capable de patronner.

La municipalité de Rennes, elle-même, est inquiète, et plusieurs élus remettent en cause, pour des motifs divers, les conceptions urbanistiques du Maire. Le projet de Z.U.P. Villejean-Malifen est actuellement fort controversé et pourrait être, en octobre prochain, profondément modifié.

La Chambre de Commerce qui patronnait la création de la Zone industrielle, mais ne la concevait que comme une espèce d'entrepôt commercial de la Bretagne, effrayée par l'emprise possible de Citroën, se penche vers la réanimation des petits centres qui dépendent d'elle, Redon, en particulier, ce qui, paradoxalement, la rapproche des conceptions d'expansion des milieux syndicaux ouvriers et paysans.

Quoi qu'il en soit, certaines répercussions de l'expansion rennaise sont dès maintenant prévisibles.

### *Du déséquilibre rural...*

L'attrait rendu plus vif de la vie urbaine et industrielle aux yeux des ruraux (alors que les programmes d'électrification des campagnes sont à peine achevés, ceux d'adduction d'eau et de remboursement à peine commencés), va accroître le déséquilibre actuel, — accélérer les départs et par conséquent retarder encore les équipements indispensables là où ils ne sont pas en cours ; — pousser au regroupement des bonnes terres qui vont se concentrer aux mains d'une élite agricole qui n'est pas certaine de trouver la main-d'œuvre indispensable à une exploitation rationnelle ; — nécessiter l'abandon de la plus grande partie des terres médiocres.

On peut donc prévoir dès maintenant un profond malaise au sein même du milieu rural et dont celui ressenti actuellement n'est qu'un prémisses, et une opposition de plus en plus marquée entre les zones riches et les zones moins riches ou moins bien équipées. Déséquilibre, malaise, opposition qui eussent été moins accentués dans le cadre d'un aménagement plus décentralisé, par conséquent tenant mieux compte des réalités locales.

### *... à l'asphyxie des petits centres*

L'attrait de plus hauts salaires va provoquer une fuite vers Rennes des meilleurs ouvriers des petits centres (Vitré, Redon, Fougère, etc.), asphyxiant ainsi en main-d'œuvre qualifiée des entreprises dont la rentabilité n'est pas toujours très sûre et qui se trouveront ainsi contraintes à se reconverter ou à disparaître.

C'est donc une question de vie ou de mort pour ces petits centres dont les plus proches de la capitale deviendront des villes-dortoirs (processus déjà amorcé pour Vitré) tandis que les plus éloignés dépériront rapidement, à moins que leur dynamisme propre ne leur permette, en attirant de nouvelles industries, de contrebalancer l'attrait de la grosse agglomération. Mais combien peu nombreuses sont les municipalités conscientes de ce problème et qui tentent de le résoudre.

On voit donc ainsi, à la lumière de l'expérience rennaise, les dangers, les contradictions, les carences d'une expansion trop centralisatrice où aucune autorité régionale n'est à même de décider ou d'organiser, — trop capitaliste — où l'Etat est incapable de s'opposer au jeu des intérêts privés ; d'une politique qui, finalement, remet l'essor ou le déclin d'une province aux mains d'on ne sait qui...

Les diverses enquêtes socio-économiques conduites dans le cadre de l'expansion rennaise, peu coordonnées, parfois trop abstraites, sont, dans leurs grandes lignes, assez pessimistes quant aux conséquences des choix qui ont été faits par des instances irresponsables ou insuffisamment informées.

On voit surtout, le régime étant ce qu'il est, l'impossibilité de contrôler, c'est-à-dire de maintenir dans des limites préétablies, un mouvement qui, dans le cadre d'une économie libérale, demeure essentiellement soumis aux jeux du laisser-faire et aux lois exclusives du profit.



*La pêche en Bretagne... Du travail pour combien d'hommes (A.D.P.)*

## *Pour une planification démocratique à l'échelon régional*

La clé d'une véritable politique d'aménagement du territoire (en particulier en Bretagne où la poussée démographique pourrait faire de la jeunesse une force politique à condition qu'elle soit solidement formée et encadrée par les syndicalismes ouvrier, paysan et étudiant) — est une réforme politico-économique qui implique, avec le passage au socialisme démocratique, un accroissement sensible des pouvoirs des collectivités locales tel qu'en fait l'aménagement économique dépende, non plus d'un pouvoir centraliste parisien (forcément abstrait), mais des communes elles-mêmes sous le contrôle coordinateur d'un pouvoir régional effectif dans le cadre d'une planification démocratique à l'échelon national.

La méditation et l'adaptation de l'expérience des communes yougoslaves paraissent, à cet égard, fort, intéressantes. La vie communale, fondement de toute vie civique nationale, doit être prioritaire, si l'on veut rétablir le tissu civique de la France moderne. Il est de tradition de laisser aux communes le soin de gérer certains services publics, et, dans ce domaine, en général, il ne semble pas que l'Etat ait à s'en plaindre. Pour-

quoi, dès lors, ne pas accorder aux municipalités la possibilité de peser sur le marché du travail et la production en créant et gérant elles-mêmes des entreprises locales suivant certaines normes coordinatrices, plutôt que de faire dépendre la vie communale et régionale du bon-vouloir de quelques conseils d'administration d'intérêts privés et capitalistes ?

Cela nécessiterait, sans doute, des municipalités jeunes et dynamiques. Mais la jeunesse, compte tenu de son dynamisme et de l'enjeu, ne serait-elle pas capable de se captiver pour une telle entreprise ?

### **P. Bourges**

(1) Cf. T.S. n° 57, du 10 juin. A noter que la revue « **Correspondance Municipale** » a consacré sept numéros aux problèmes de l'aménagement du territoire. Pour ceux que ces questions intéressent : « **Correspondance Municipale** », 21, rue de la Montagne-Pavée, Savigny-sur-Orge. C.C.P. P. Fresson, Paris, 10.234-71.

(2) Du même point de vue, Citroën s'efforce d'empêcher l'installation de nouvelles grosses usines à Rennes —, usines qui n'appliqueraient pas forcément la même politique sociale —, tandis que la municipalité, consciente du danger, tente d'attirer de nouvelles entreprises.

## **POPULATION COMPARÉE DES CINQ VILLES D'ILLE-ET-VILAINE**

	Rennes	St Malo	Fougères	Vitré	Redon	Total département.
1849	39.218	10.076	9.931	8.621	5.303	562.958
1876	57.177	10.295	11.873	9.870	6.446	602.712
1906	75.640	10.647	23.537	10.092	6.681	611.805
1937	92.000	13.836	20.432	8.506	6.565	565.766
1954	124.122	14.339	23.151	9.611	7.869	586.812